

# Mettre en pratique les principes de la biodynamie sur sa ferme

## Utiliser ces formations pour renouveler votre Certiphyto !

### Objectifs

Connaitre les pratiques à développer pour mener une démarche biodynamique

### Enjeux

De par son approche globale, la biodynamie permet de répondre aux attentes d'agriculteurs souhaitant limiter leurs impacts, mais comment mettre en œuvre concrètement ces principes sur sa ferme ? Cette formation s'adresse à des personnes ayant suivi les deux premières journées « Premier pas vers la biodynamie » ou ayant déjà une bonne connaissance des principes de la biodynamie.

### Pré-requis

Aucun pré-requis

### Contenu

Mise en œuvre des principes de la biodynamie :

- Réalisation en groupe d'une préparation naturelle
- Analyse de fermes conduites en biodynamie
- Lutte spécifique contre les adventices et contre les parasites animaux
- Gestion de la fumure et de la fertilité des sols
- Choix et modalités d'application naturelles en fonction des objectifs
- Gestion des rotations

Les visites d'exploitation seront choisies en fonction du profil des participants.

### Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 07/03/2021

### Tarifs

Non agricole 434€  
gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

### Plus de renseignements

Aurélie Gibert Chargée de projet, FD  
CIVAM 30, tel: 07 69 91 39 93.  
gibert@civamgard.fr  
FD CIVAM GARD

**Taux de satisfaction** : %

**Modalités d'accès** :

### Dates, lieux et intervenants

**08 mars 2021** (7hrs) FD CIVAM 30  
30 250 Sommières

Gérard Augé, agronome, pédologue et producteur  
biodynamiste

**09 mars 2021** (7hrs) FD CIVAM 30  
30 250 Sommières

Gérard Augé, agronome, pédologue et producteur  
biodynamiste

### Financier(s)



### Financement de la formation et pièces à fournir

### Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prenom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))